

CHARTE RELAIS PETITE ENFANCE GUICHET UNIQUE

Communes de Allenjoie, Badevel, Brognard, Dambenois, Dampierre-les-Bois,
Etupes, Exincourt, Fesches-le-Châtel et Taillecourt

Le guichet unique s'engage à :

- Accueillir les familles ayant besoin d'un mode de garde,
- Les informer sur les différents modes d'accueil existant sur le territoire du relais ou à proximité : *listes AMA, listes organismes proposant de la garde à domicile, listes structures d'accueil collectives précisant le fonctionnement et les spécificités de chacune,*
- Les accompagner dans leur recherche selon leurs attentes et développer cet accompagnement de manière plus étroite avec ceux ayant des besoins spécifiques,
- Favoriser les temps d'échanges, d'écoute et de soutien avec les familles
- Coordonner l'action guichet unique avec l'ensemble des partenaires (au moins une réunion par an) en instaurant un lien de confiance réciproque, des temps de communication et concertation selon les besoins,
- Echanger régulièrement avec les structures d'accueil collectives : suivi des familles, observatoire petite enfance,
- Participer aux commissions d'attribution des places en structures collectives,
- Assurer le suivi des demandes,
- Etre identifié comme un lieu ressources par les partenaires et notamment pour les besoins spécifiques des familles : insertion professionnelle, handicap...

